



Projet de recherche
sur les politiques

Policy Research
Initiative

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un regard neuf sur la gestion de l'eau douce

Janvier 2005



Canada

Contexte

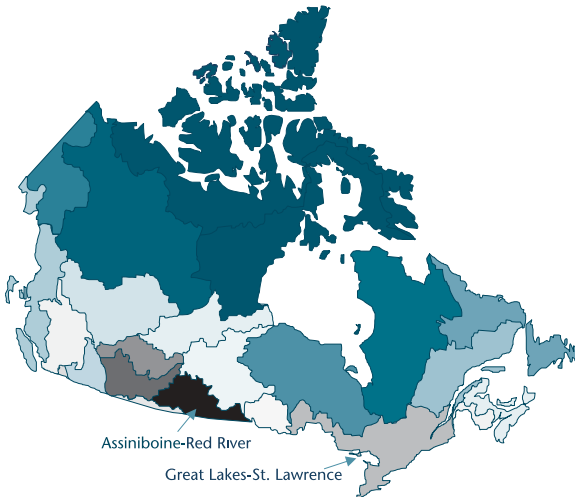
En 2001, le projet de Développement durable (DD) a été lancé, traitant d'enjeux d'ordre général tels que la responsabilité sociale de l'entreprise, l'environnement et le commerce, et les instruments de politiques. À l'automne 2003, une deuxième étape du projet, la gestion de l'eau douce, a été amorcée.

Facilement renouvelable et essentielle à tous les aspects de l'économie et de l'environnement, l'eau douce est une ressource soumise à de plus en plus de pressions. Bien que le Canada en possède en grande quantité, la majeure partie se situe au nord des grandes agglomérations et des entreprises où il y a un besoin. Dans les secteurs à forte densité de population, l'eau douce de qualité se fait de plus en plus rare.

Les conséquences de l'insalubrité de l'eau sont diverses : émission d'avis aux citoyens concernant la nécessité de faire bouillir l'eau, maladies causées par une eau contaminée (par exemple à Walkerton en 2000), augmentation des coûts de traitement de l'eau des réserves municipales, citoyens inquiets qui achètent, à prix élevé, de l'eau embouteillée pour ne pas utiliser l'eau du robinet, et perturbation des écosystèmes aquatiques là où la pollution met en danger les espèces qui y vivent.

Au Canada, la diminution des réserves d'eau représente un problème principalement dans les prairies agricoles et dans certaines vallées intérieures de la Colombie-Britannique – lesquelles sont arides, mais très productives. Maintenant, ce problème apparaît aussi dans d'autres régions, par exemple dans le Sud de l'Ontario. Près de Perth (Ontario), une société a dû se défendre contre des résidents locaux pour extraire de l'eau. Dans la région de Toronto, le développement et l'alimentation des nappes d'eau souterraines font l'objet de concurrence pour l'espace dans la moraine d'Oak Ridge.

Débit d'eau annuel par personne dans les bassins fluviaux canadiens



Les zones en ombre correspondent aux régions dans lesquelles le débit d'eau par personne est le plus faible. Le bassin des rivières Rouge et Assiniboine a un débit d'eau annuel par personne inférieur à la quantité d'eau prélevée annuellement par personne sur le plan national. Tiré de *Horizons* 6(4): 4.

Une troisième question importante en ce qui a trait à l'eau douce est le renouvellement de l'infrastructure – tant le traitement des eaux municipales et le système d'égouts que l'infrastructure de l'eau utilisée en agriculture (p. ex. les digues, les mares-réservoirs et les canaux). Dans certaines parties du pays, cette infrastructure subit des pressions croissantes, en plus de son vieillissement et de son besoin grandissant de réparations et de remplacement. Le financement du déficit lié à cette infrastructure est de plus en plus difficile.

Pour le gouvernement fédéral, l'eau douce est une question principalement horizontale. Un comité interministériel formé de 19 sous-ministres adjoints a été chargé d'étudier les questions relatives à l'eau douce. Bien qu'Environnement Canada et Santé Canada dirigent la majeure partie de ce dossier, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans et d'autres ministères y jouent des rôles importants dans plusieurs aspects, et dans d'autres, des rôles d'appui.

Le regard neuf que jette le PRP sur la gestion de l'eau douce

Le projet du PRP portera sur deux grands thèmes, lesquels comporteront des sous-thèmes :

- Instruments économiques pour gérer l'eau douce
 - Instruments pour gérer la demande
 - Instruments pour limiter la pollution
- Rôle du gouvernement fédéral dans la gestion de l'eau douce
 - Intégration des principes du DD au processus décisionnel relatif à la gestion de l'eau douce et à la gestion du paysage
 - Aspects internationaux de la gestion de l'eau douce
 - Questions d'exportation d'eau en vrac
 - Partenariats publics et privés et autres moyens de financer l'infrastructure de l'eau

Le volet **Instruments économiques** porte sur les possibilités, les limites et les difficultés liées à l'utilisation au Canada des instruments économiques pour gérer l'eau douce. Le Canada a moins recours aux instruments économiques que la plupart des pays développés pour ce qui est de l'environnement, et l'eau ne fait pas exception. Jusqu'à récemment, la plupart des ménages canadiens ne possédaient pas de compteurs d'eau; de nombreuses municipalités imposent encore des tarifs fixes pour offrir aux foyers et aux entreprises de l'eau traitée. En général, la plupart des agriculteurs – les plus grands consommateurs d'eau au Canada – ne paient pas l'eau; ils n'assument que les coûts liés à l'utilisation des pompes et des systèmes d'arrosage. Parallèlement, les instruments économiques, mis à part des amendes imposées pour avoir enfreint les règlements, sont rarement utilisés pour limiter la pollution de l'eau.

La première activité organisée sous ce thème a été un symposium qui a eu lieu à Ottawa les 14 et 15 juin 2004 (coparrainé par la Walter and Duncan Gordon Foundation, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada, et le Réseau canadien de l'eau). Ce symposium a accueilli des experts de renommée

mondiale venant de l'Australie, d'Israël, de l'Union européenne et des États-Unis, ainsi que des universitaires canadiens, des chercheurs et des praticiens des administrations municipales et des gouvernements provinciaux ainsi que des représentants des ministères fédéraux et d'organisations environnementales non gouvernementales. Le symposium a donné lieu à la production d'un rapport de synthèse, de deux notes d'information sur le DD et d'un numéro spécial de la *Revue canadienne des ressources en eau* (attendu pour le printemps 2005).

Le volet qui porte sur le **Rôle du gouvernement fédéral** effectue un certain nombre d'études. La première a été une note d'information sur le DD pour se pencher sur la façon dont les ministères fédéraux conçoivent et délèguent leurs responsabilités par le biais d'un examen des stratégies de développement durable, dans une perspective axée sur l'eau douce.

D'autres études sur ce thème ont englobé l'élaboration d'une proposition (avec Affaires étrangères Canada et Environnement Canada) afin de maintenir l'intérêt international pour les questions d'eau douce, et des notes d'informations sur le DD au sujet de l'exportation de l'eau en vrac, de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau relative à la protection de l'eau de source et la modélisation intégrée de la gestion du paysage.

Une autre question difficile est le financement de l'infrastructure de l'eau, qui soulève d'autres questions quant à l'établissement d'un prix autour du coût complet, aux responsabilités financières (quelle est la part que chacun devrait payer?) et aux partenariats publics-privés - (peuvent-ils alléger le fardeau sur les fonds publics? De quelle façon?).

À la fin de l'hiver 2005, un atelier, en collaboration avec Environnement Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, permettra l'élaboration davantage poussée de plans en vue d'une application pratique de la modélisation intégrée de la gestion du paysage au Canada. En outre, de concert avec Ressources naturelles Canada, Statistique Canada et Environnement Canada, ce thème vise l'élaboration des grandes lignes d'un atlas potentiel des questions relatives à l'eau douce au pays.

Publications récentes

Vous pourrez vous procurer les publications que voici, dans les deux langues officielles, en communiquant avec le PRP au 613 947.1956, ou en consultant le site web du PRP (<www.recherchepolitique.gc.ca>). Les documents épuisés ne peuvent être consultés que sur le site web.



Faire avancer le développement durable au Canada : Enjeux en vue de l'élaboration de politiques et besoins en matière de recherche. Le document décrit les sept plus grands enjeux de DD au Canada : la restructuration urbaine, la gestion de l'eau douce, la viabilité des écorégions, l'incidence de la mondialisation sur le Canada, les signes et les incitatifs, les modes de vie non durables, et l'engagement international : la pauvreté et le développement durable.

Numéro spécial de *Horizons* sur le DD. Comprend des articles sur la gestion de l'eau douce, les principales questions en matière de DD au Canada, les approches volontaires des politiques environnementales, la gestion des feux de forêt, les avantages comparatifs du Canada urbain, les approches normatives de la politique, la foresterie urbaine, le capital humain et naturel, le développement de la petite enfance, la *Loi sur les espèces en péril*, les exigences relatives à l'information sur l'utilisation durable de l'eau, et l'utilisation de modélisation

intégrée pour l'élaboration des politiques. Le projet sur le DD a également publié des comptes rendus (de conférence) à la rubrique Témoins dans d'autres numéros de *Horizons* : Conférence nationale canadienne et Forum sur la politique en matière d'eau potable (*Horizons* 7(1)); Les instruments reposant sur les mécanismes du marché dans la gestion de la demande d'eau (*Horizons* 7(2)).

Les instruments économiques pour la gestion de la demande en eau dans un cadre de gestion intégrée des ressources en eau. Document de synthèse fondé sur un symposium d'experts qui a eu lieu les 14 et 15 juin 2004. Examine la technologie récente relative à l'utilisation d'instruments économiques comme l'établissement des prix et les marchés pour la gestion de la demande d'eau.

Notes d'informations au sujet du DD



Gestion intégrée des ressources en eau. Explique les concepts et donne des exemples pratiques de la gestion intégrée des ressources en eau.

Modélisation de la gestion intégrée du paysage. Montre comment les modèles intégrés à grande échelle peuvent être utilisés pour éclairer les décisions politiques.

Engagements du gouvernement fédéral en matière d'eau douce : trois générations de stratégies de développement durable. Examine les stratégies de développement durable publiées par les ministères fédéraux depuis 1997 dans une perspective axée sur l'eau douce et montre

comment les ministères ont adopté les principes du développement durable et de la protection de l'eau de source.

Exportation de l'eau I : Au-delà des frontières de l'ALENA. Prend une perspective économique sur l'exportation de l'eau en vrac et conclut qu'il est peu probable qu'elle profite au Canada, sauf peut-être s'il s'agit d'une marchandise de luxe.

Les instruments reposant sur les mécanismes du marché dans la gestion de la demande d'eau I : Établissement des prix et taxes. Examine les rôles potentiels de l'établissement des prix et des taxes dans la gestion de la demande d'eau – fondé sur le symposium du PRP de juin 2004.

Les instruments reposant sur les mécanismes du marché dans la gestion de la demande d'eau II : Marchés de l'eau. Examine le rôle potentiel des marchés de l'eau dans la gestion de la demande d'eau – fondé sur le symposium du PRP de juin 2004.